

Le Mot du Maire

L'édiction de ce 2^e bulletin municipal me permet de renouer le contact avec vous. Pour ce mandat commencé depuis plus de 6 mois, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour être digne de la mission que vous nous avez confiée.



A ce sujet, je tiens à rappeler que je suis, ainsi que l'ensemble des élus, à votre disposition pour tous problèmes que vous pourriez rencontrer dans le cadre de la vie communale. Il suffit de demander un rendez-vous au secrétariat de mairie.

De même toutes vos propositions et critiques trouveront une oreille attentive.

Nous utiliserons cette lettre d'information pour vous communiquer les nouvelles et les projets.

Nos actions prioritaires ont porté sur :

- l'intercommunalité (voir encadré)
- l'amélioration de la qualité de l'eau
- la semaine scolaire de quatre jours
- la mise en place de la carte communale
- la voirie (traverse du Bourg).

Pour en revenir à l'actualité, la profonde crise économique, que nous traversons, nous interpelle.

Quelles seront les conséquences pour les collectivités locales ? Toutes les recettes vont stagner, rentrées fiscales, redevances et subventions. Du côté des dépenses, hausse des prix, dépenses d'énergie, vont amputer les budgets à commencer par celui de 2009. Nous devons donc dès maintenant contenir ces contraintes. Les marges de manœuvre seront faibles et les temps ne sont pas favorables aux grandes initiatives.

Mais une gestion stricte sera bien comprise par nos administrés. Cela entraînera aussi et inéluctablement des choix de priorité.

En dehors des dossiers en cours, nous allons engager des réflexions sur :

- la maîtrise des dépenses d'énergie
- l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite
- la création de logements sociaux.

Nous allons nous efforcer de passer au mieux ce cap difficile.

Michel MERAL

Intercommunalité

Le premier dossier important que nous avons eu à gérer est celui de l'intercommunalité.

En effet, Prunet fait partie de la Communauté de Communes de la Haute Châtaigneraie avec Vezels Roussy, Labrousse, Teissières-les-Bouliès et Leucamp.

La précédente municipalité, de concert avec les autres communes, avait décidé de dissoudre cette structure qui n'avait pas une dimension suffisante (1 500 habitants) pour répondre aux attentes de ses habitants. Mais elle avait buté sur des problèmes juridiques.

Nous avons rencontré Monsieur le Préfet qui a apporté le soutien des services de l'Etat pour définir une marche à suivre.

Les communes concernées ont décidé à l'unanimité la dissolution de la Communauté de Communes de la Haute Châtaigneraie au 31 décembre 2008. Labrousse et Vezels Roussy ont décidé de demander leur adhésion à la CABA (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac). Prunet, Teissières-les-Bouliès et Leucamp ont-elles demandées leur adhésion à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy.

Pourquoi ce choix ? La précédente municipalité avait pris un engagement avec la Communauté de Montsalvy qui nous avait apporté son soutien pour nous aider à régler les problèmes liés à la qualité de l'eau.

Pour notre part, nous avons engagé une réflexion avec M. le Préfet, M. Vincent Descœur député et président du Conseil général, M. Jean Bonnet président de la communauté de communes du pays de Montsalvy et de M. Jacques Mézard président de la CABA. Ces échanges ont conforté notre décision pour adhérer à Montsalvy et ainsi de permettre un meilleur équilibre des territoires.

Commémoration du 11 novembre



Le point sur les dossiers en cours

Page 2

Les associations font le bilan des animations de l'été

Page 4

Infos pratiques :

La mairie est ouverte lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et le mardi de 14 h à 17 h

Tél. 04 71 62 60 56

Traversée du bourg



Internet

La mairie souhaite créer un site internet dédié à la vie de la commune, des entreprises spécialisées ont été démarchées. Dans le cadre de cette création il sera adopté un logo. Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à prendre contact avec la mairie.

En bref

La société orange a implanté un nouveau relais téléphonique à La Croix d'Aubugues. Sa portée devrait permettre la couverture en téléphonie mobile d'une plus grande partie de la commune. Mise en service début 2009.

Services

Médiathèque : les bureaux de la mairie logent une antenne de la médiathèque départementale. Les habitants de la commune peuvent y emprunter des livres aux heures d'ouverture de la mairie.

Ludobus : La commune et l'association ADMR de la châtaigneraie accueilleront le Ludobus à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- le mercredi 26 novembre 2008 de 10 h 00 à 11 h 30
- le mercredi 04 février 2009 de 10 h 00 à 11 h 30
- le mercredi 22 avril 2009 de 10 h 00 à 11 h 30
- le mercredi 24 juin 2009 de 10 h 00 à 11 h 30

Les enfants accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'une assistante maternelle sont invités à ces rencontres autour de jeux très variés.

Important !

Les inscriptions sur les listes électorales seront prises en compte jusqu'au 31 décembre 2008

Au fil des dossiers

– **Entretiens des bâtiments publics :** le conseil a lancé une étude visant à diminuer la consommation énergétique du chauffage des bâtiments publics. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du développement des énergies renouvelables.

– **Entretien des routes :** l'aménagement du bourg se poursuit, la traversée du village va être totalement rénovée au niveau de la liaison entre le haut et le bas du bourg pour un montant de 115 266,89 euros subventionnés à hauteur de 18 644 euros. Les travaux vont débutés début 2009.

– **Carte communale :** La carte communale a pour but de définir les secteurs constructibles et les secteurs qui resteront naturels et agricoles. Elle ne permet pas de définir les règles sur les occupations autorisées, l'aspect et l'implantation des constructions : seul le Règlement National d'Urbanisme continuera à s'appliquer. Le bureau d'étude CREA a été retenu pour l'élaboration de notre carte communale pour un montant de 8 020, € H.T. et le coût de l'étude agricole, confiée aux services de la Chambre d'Agriculture, s'élève à 4 500,00 € H.T. Plusieurs réunions ont eu lieu en présence du bureau d'études, de la Chambre d'Agriculture, de la Direction Départementale de l'Équipement et des élus. La Chambre d'Agriculture a rencontré individuellement tous les agriculteurs afin d'établir un diagnostic agricole. Le bureau d'étude a présenté une première approche du diagnostic du territoire communal (état initial de l'environnement, activités et vie sociale, réseaux, dynamique démographique et résidentielle). Le projet de carte communale sera soumis à enquête publique afin que tous les habitants puissent en prendre connaissance et faire part de leurs observations.

– **Convention collecte des ordures ménagères :** le coût de cette prestation réalisée par la communauté de communes de Montsalvy s'élève à 27 337 euros pour l'année 2008.

– **Eau et assainissement :** pour le mandat qui nous a été confié ce dossier est certainement un des plus important à gérer. Plusieurs études ont été réalisées et le conseil général doit développer un important programme de recherche de nouvelles ressources sur le territoire de la communauté de communes de Pays de Montsalvy avec pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau. En 2013 l'eau et l'assainissement devront satisfaire à des normes strictes ce qui générera un important coût de mise en conformité. Celui-ci sera inéductablement répercuté sur le tarif de l'eau et de l'assainissement qui se rapprochera du prix pratiqué dans les agglomérations. Dans le domaine de l'eau nous avons rencontré Monsieur le Préfet, avec qui nous avons participé à plusieurs réunions de travail. Des travaux ont été réalisés sur le château d'eau du poteau d'Aubugues et sont en cours sur la station de pompage du moulin de Moynac. Concernant l'assainissement le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) relève de la compétence de la communauté de communes du Pays de Montsalvy. Il sera opérationnel en 2009. Pour les installations nouvelles le coût sera de 200 euros et pour la vérification des installations existantes il en sera de 100 euros.

– **Description du prix de l'eau :**

- la consommation et la distribution de l'eau ;
- l'abonnement annuel et la location du compteur ;
- la collecte des eaux usées pour les abonnés desservis par un assainissement collectif ;
- la redevance pour la protection de l'environnement et la redevance pollution qui sont reversées à l'agence Adour-Garonne.

**Le maire et le conseil municipal
convient les habitants de la commune à la présentation
des vœux le 16 janvier 2009 à la salle polyvalente**

A qui s'adresser ?

Association communale de chasse :

M. Louis DESTAING 04.71.62.60.71

Couleurs d'automne club du 3^e âge :

M. Jean-Louis LAROUSSINIE

04.71.62.61.07

Association des parents d'élèves :

Mme Chantal ERNEST 04.71.62.61.16

Union sportive de la haute châtaigneraie :

M. Félix PUECHAL 04.71.62.65.81

Association des mangeurs de champignons :

M. Michel COMBES 04.71.62.63.58

Association des anciens

combattants de PRUNET :

M. Louis PUECH 04.71.62.60.10

Comité des fêtes :

M. Serge DONDRILLE 04.71.62.50.56

Art de vivre et yoga :

Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69

Vie paroissiale :

Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire du 4 septembre 2008 enregistre une nouvelle augmentation des effectifs, afin d'alléger la charge de travail du corps enseignant l'inspection d'académie détache une enseignante du RASED tous les vendredis. Pour la rentrée 2009/2010 la création d'un troisième poste à temps complet est fortement envisagée.

Pour cette rentrée une nouvelle organisation du rythme scolaire est mise en place. Le mercredi n'est plus une demie journée d'école, mais devient une matinée de soutien scolaire. Pour la mairie cela représente une refonte de l'organisation du travail des agents municipaux détachés à l'école. Afin de conserver leurs temps de travail le conseil municipal teste de nouveaux horaires de garderie : de 7h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 45.

Durant cette année scolaire, plusieurs activités sont envisagées par les enseignantes dont 12 séances à la piscine, des sorties cinéma et théâtre ainsi que des regroupements sportifs cantonaux. La possibilité d'un voyage scolaire de fin d'année est à l'étude.



Programme des manifestations

- Repas comité des fêtes : arrivée du beaujolais nouveau, le 29 novembre 2008
- Prunethon : ateliers cuisine, randonnée, lâcher de ballons, ventes de créations des enfants de l'école et de fleurs, repas, concours de belote... au profit du téléthon les 6 et 7 décembre 2008
- Assemblée générale et repas du club du 3^e âge : le 13 décembre 2008
- Repas offert par le CCAS aux anciens : le 9 janvier 2009
- Quine des écoles : le 31 janvier 2009
- Concours de belote des chasseurs : le 07 février 2009
- Concours de belote du foot : le 20 février 2009
- Carnaval de l'école : le 27 février 2009
- Fête de l'école : le 21 juin 2009

Civisme

Le tri des déchets a été mis en place par la communauté de communes de Montsalvy afin de réduire le coût économique et l'impact environnemental de nos détritrus. Les déchets non recyclables sont actuellement enfouis sur le site de Granouillère commune de Lafeuillade-en-vézie et ce jusqu'au mois de juillet 2009. Après cette date ils seront certainement traités sur une décharge intercommunautaire par manque de lieu conforme aux exigences géologiques sur le territoire de la communauté de communes de Montsalvy. Nous devons donc prendre conscience que le coût de nos ordures ménagères ne peut que croître dans les années à venir et que la seule solution pour atténuer cette inflation est la réduction du volume de nos déchets par **le tri sélectif, le compostage et la diminution à l'achat du sur-emballage.**

Dégradation : mise en garde

Dans la nuit du 31 octobre 2008 des dégradations ont été effectuées dans le bourg. Les frais de remise en état sont supportés par les contribuables. Nous adressons une mise en garde aux auteurs de ces actes de vandalisme que nous avons identifiés. La prochaine fois des poursuites seront engagées et les auteurs payeront la facture.

La parole aux associations de la commune



Le mot de l'amicale des parents d'élèves

Lors de son assemblée générale en septembre, l'Association des Parents d'Elèves a pu faire un bilan très positif de l'année scolaire 2007/2008. En effet, les manifestations organisées (quinze et fête de l'école) ont connu un réel succès grâce à l'implication de la population prunétoise et ont permis à l'association de financer de nombreuses sorties périscolaires et extra-scolaires aux enfants de l'école (natation, équitation, visites diverses, cinéma, théâtre, voyage scolaire...). L'APE remercie toutes les personnes qui participent à la vie de l'association.

La présidente Chantal ERNEST

Le comité des fêtes et d'animation

La fête d'été a débuté le samedi après-midi par un concours de pétanque auquel 30 équipes en doublette participèrent. La soirée animée par « Diversion » accueillie 200 jeunes qui dansèrent tard dans la nuit. Dimanche, dès le matin, le vide grenier, fil conducteur de la journée, attira 35 exposants. Plus de 150 convives partagèrent le repas de midi. Les majorettes d'Ytrac, les crocs-magnons (spectacle de rue), les ticos (groupe de rock) animèrent l'après-midi.

La soirée débuta par un buffet campagnard dansant animé par « L'es-carpidou ». Un feu d'artifice apprécié par les spectateurs, clôtura cette belle journée ensoleillée. Je remercie au nom du comité des fêtes les bénévoles qui nous ont aidés à la réussite de cette fête. La participation des prunétois nous encourage à continuer sur cette voie et à faire encore mieux l'année prochaine.

Tout au long de l'année le comité vous convie à participer aux diverses animations qu'il vous propose.

Merci à tous.

Le président Serge DONDRILLE



L'association des mangeurs de champignons

Pour la 10^e Fête Nationale des champignons qui s'est déroulée les 27 et 28 septembre 2008 le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis de battre tous les records de fréquentation avec plus de 800 visiteurs sur la seule journée du dimanche. Odile MATTEÏ, journaliste gastronomique sur France 3, a été sacrée marraine et va désormais porter les couleurs de Prunet à travers l'audimat télévisé. Le seul petit regret pour cette journée fut le manque de champignon cette année. En conclusion j'adresse un grand merci aux bénévoles qui donnent sans préjuger pour que vivent ces deux journées.

Le président Michel COMBES



L'union sportive de la haute châtaigneraie

Présentation rapide de l'USHC pour les nouveaux arrivants. Ce club est constitué de 3 communes Prunet, Teissières les bouliès et Leucamp. Les matchs ont lieu par roulement sur les différents terrains.

Dans le conseil d'administration il y a 6 membres de chaque commune chapeauté par un président qui est actuellement M. PUECHAL Félix de Teissières, un président délégué M. LALAU-RIE Roger de Prunet, un vice président M. MONANGE Thierry de Leucamp, un correspondant M. ANDRIEU Géraud de Prunet, une secrétaire Mme PUECHAL Lucette de Teissières et une trésorière Mme NOLORGUES Geneviève de Teissières.

Au total 25 dirigeants dont certains sont joueurs et dirigeants. Il y a 3 équipes au sein du club : l'équipe une en élite, l'équipe deux en 1^{re} division et l'équipe trois en 3^e division. Le club possède un entraîneur diplômé, M. VEDRENNE Alain. L'école de foot fonctionne au sein du club châtaigneraie Vénazès en partenariat avec les clubs voisins de la châtaigneraie. La saison dernière a été créée, sous l'impulsion de quelques anciens, une équipe vétérans où le mot d'ordre est plaisir et convivialité. L'expérience sera renouvelée cette année.

Les principales ressources du club sont : – les calendriers que joueurs et dirigeants proposent en fin d'année dans les trois communes, les habitants leur réservent toujours un bon accueil – le quinze en novembre à Leucamp – trois concours de belote – un banquet de fin de saison. Quelques généreux sponsors viennent aussi améliorer le quotidien du club.

Sur le plan sportif la saison 2007/2008 s'est terminée avec le maintien des 3 équipes dans leur division respective, ainsi que pour l'équipe 2 la finale de la coupe du Cantal des équipes réserves perdue hélas contre Saint-Flour. Pour cette saison 2008/2009 l'effectif est légèrement en baisse, espérons que tout le monde fera preuve du plus grand sérieux pour que l'équipe 3 puisse finir son championnat. Le club lance un appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'investir pour maintenir ce peu d'animation le week-end dans nos communes.

Contacts : M. PUECHAL 04 71 62 65 81 - M. MONANGE 04 71 47 83 18 - M. LALAU-RIE 04 71 62 60 69

Le club remercie les municipalités pour leur soutien (subventions et entretien des installations)

Le président délégué Roger LALAU-RIE